

**Déclaration en vertu de la Loi sur les mesures de transparence dans  
les industries minière, pétrolière et gazière**  
(art. 1)

Exercice visé par la déclaration : **du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2021**

Nom de l'Assujetti qui déclare : **Exploration Azimut Inc.**

Nom(s) de(s) la filiale(s) pour laquelle (lesquelles) l'assujetti déclare, le cas échéant : **S/O**

**Attestation**

J'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans la déclaration d'**Exploration Azimut Inc.** pour l'exercice financier commencé le **1<sup>er</sup> septembre 2020** et s'étant terminé le **31 août 2021**. À ma connaissance et avec la diligence raisonnable dont j'ai fait preuve, les renseignements contenus dans la déclaration sont, à tous égards importants aux fins de l'application de la Loi, véridiques, exacts et complets.

Nom complet du dirigeant ou de l'administrateur : **Moniroth Lim**

Titre du poste : **Chef des finances et Sec. Corporatif**

Date : **31 Janvier 2022**

Signature : *(s) Moniroth Lim*

# Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel

Nom de l'entité déclarante	Exploration Azimut Inc. / Azimut Exploration Inc.		
Année de déclaration	Du : 2020-09-01	Au : 2021-08-31	Date de soumission 2022-01-31
Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante	E925450	<input checked="" type="radio"/> Rapport initial <input type="radio"/> Rapport modifié	
Autres filiales inclus (champ facultatif)	S/O		
Rapport non consolidé			
Rapport non substitué			
Par l'entité déclarante			



Conformément aux exigences de la LMTSE et plus particulièrement de l'article 9 correspondant, je certifie que j'ai vérifié l'information contenue dans le rapport en vertu de la LMTSE pour les entités figurant sur la liste ci-dessus. Selon mes connaissances et ayant fait preuve d'une diligence raisonnable, les renseignements contenus dans le rapport en vertu de la LMTSE sont vrais, précis et complets à tous les égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus.

Nom complet de l'administrateur ou du représentant de l'entité déclarante	Moniroth Lim	Date	2022-01-31
Titre de poste	Chef de la direction financière et Secrétaire corporatif		



## Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif - Rapport annuel

<b>Année de déclaration</b>	<b>Du :</b> 2020-09-01	<b>Au :</b> 2021-08-31	
<b>Nom de l'entité déclarante</b>	Exploration Azimut Inc. / Azimut Exploration Inc.		<b>Devise du rapport</b> CAD
<b>Numéro d'identification selon la LMTSE de l'entité déclarante</b>	E925450		
<b>Entités filiales déclarantes (si nécessaire)</b>	S/O		

### Paiements par projet

Pays	Nom du projet <sup>1</sup>	Taxes	Redevances	Frais	Droits découlant de la production	Primes	Dividendes	Paiements pour l'amélioration d'infrastructures	Montant total payé par projet	Remarques <sup>23</sup>
Canada -Quebec	Elmer			22 232.00 \$					22 232.00 \$	
Canada -Quebec	Munischwan			19 032.00 \$					19 032.00 \$	
Canada -Quebec	Pikwa			79 092.00 \$					79 092.00 \$	
Canada -Quebec	Pontois			24 492.00 \$					24 492.00 \$	
Canada -Quebec	Desceliers			38 064.00 \$					38 064.00 \$	
Canada -Quebec	Dalmas			9 828.00 \$					9 828.00 \$	
Canada -Quebec	Galinée			8 112.00 \$					8 112.00 \$	
Canada -Quebec	Elmer Sud			6 006.00 \$					6 006.00 \$	
Canada -Quebec	Rex			18 848.00 \$					18 848.00 \$	
Canada -Quebec	Rex Sud			55 924.00 \$					55 924.00 \$	
Canada -Quebec	Nantais			9 176.00 \$					9 176.00 \$	
Canada -Quebec	Valore			3 120.00 \$					3 120.00 \$	
Canada -Quebec	Opinaca A			6 708.00 \$					6 708.00 \$	
Canada -Quebec	Opinaca B			1 550.00 \$					1 550.00 \$	
Canada -Quebec	Opinaca D			780.00 \$					780.00 \$	
Canada -Quebec	Kaanaayaa			49 608.00 \$					49 608.00 \$	
Canada -Quebec	Doran			59 732.00 \$					59 732.00 \$	

**Remarques supplémentaires<sup>3</sup>:**

<sup>1</sup>Entrez le projet auquel le paiement est attribué. Certains paiements peuvent ne pas être attribuables à un projet spécifique, donc il n'est pas nécessaire de les déclarer dans le tableau "Paiements par projet".

<sup>2</sup>Lorsque les paiements sont effectués en nature, le champ des remarques doit indiquer les paiements qui incluent des contributions en nature ainsi que la méthode utilisée pour calculer la valeur du paiement.

<sup>3</sup>Tous les paiements effectués dans des devises autres que la devise du rapport doivent être identifiés. L'entité déclarante peut utiliser la ligne "Remarques supplémentaires" ou la colonne "Remarques" pour identifier les paiements qui sont convertis, ainsi que le taux de change et la méthode principale utilisée pour les conversions de devises.